

AFFICHAGE MUNICIPAL RELATIF AUX AUTORISATIONS D'URBANISME

19/01/2025	PC 090010 25 Z0003	Pierrot Pierre Etienne Tandem	Rue de Wittenburg 90000 Belfort	AK243 AK248 AK249	19 192.00	La présente demande construction d'un hall industriel (1430 m²) et de locaux sociaux (225m²)	3.115,00		
28/01/2025	PC 090010 25 Z0004	LARCAT Nicole Association INTERACTIONS	79 AVENUE DU GENERAL LECLERC 90000 Belfort	AK247 AK249	19 192.00	Le projet objet de la nouvelle demande consiste en la transformation du logement protégé au H10 au-dessus des locaux de l'association existants par RDC	3.115,00		
23/01/2025	PC 090010 25 Z0002	MICHEL Cyrille SARL LE BASILICO	14 Rue du Général Claude Lecourbe 90000 Belfort	B540 B5222	823.00	Le projet d'aménagement d'un espace de vente à emporter, 21 m²		6	
10/01/2025	PC 090010 23 Z0040 M01	Monsieur Engin HAN	Rue Chaban-Delmas 90000 Belfort	B1114	163.00	Projet d'aménagement d'un espace de vente à emporter, 21 m²		9	
24/12/2024	PC 090010 24 Z0044	PRETOT Johnathan VIVIALYS HABITAT INTERMEDIAIRE	Rue Simone Veil 90000 Belfort	BZ175	567.00	Construction d'une maison individuelle	174.38		
24/12/2024	PC 090010 24 Z0043	PRETOT Johnathan VIVIALYS HABITAT INTERMEDIAIRE	Rue Simone Veil 90000 Belfort	AS8 AS8 AS348	3 472.00	Le présent projet prévoit la réalisation de 10 logements	773.49	10	
				AS345 AS348	1 592.00	Le présent projet prévoit la réalisation de 4 logements	346.35	4	

PERMIS DE DEMOLIR

20/03/2025	PD 090010 25 Z0001	Madame Joëlle MORAND	20 rue du Ballon 90000 BELFORT	AH234	104.00	Demolition d'un appartement			
------------	--------------------	----------------------	--------------------------------	-------	--------	-----------------------------	--	--	--

TERRITOIRE DE BELFORT Commune de BELFORT

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme RELATIVE AU PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

Objet de la concertation :

Dans le cadre de ses compétences relatives à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, la Ville de Belfort souhaite créer, rue Floréal, une « Plaine des Sports ». Celle-ci, largement dédiée au football, comporterait des équipements de sports urbains en libre accès et concentrerait des activités sportives au stade Roger Serzian. Ce projet s'explique notamment par l'ancienneté du stade Etienne Matlier, qui, situé à 1,5 km au Nord du stade Serzian, n'est plus conforme aux attentes des clubs de football.

L'ensemble de ces installations nécessite une mise en compatibilité du PLU de la commune afin de faire évoluer le zonage aux abords du stade Serzian pour permettre la réalisation des aménagements nécessaires à cette Plaine des sports. En effet, le site où doit s'implanter le projet se situe dans une zone initialement prévue pour recevoir des habitations (classement au PLU en UB6). Ainsi, la construction des équipements sportifs nécessite de faire évoluer les parcelles en UUA.

Cette ambition implique une concertation préalable au titre du Code de l'Urbanisme qui permet de débattre avec le public de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y rattachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement de la zone concernée.

En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, la Ville de Belfort organise une concertation préalable.

Modalités de la concertation :

Cette concertation publique se déroulera durant toute la durée du projet. Le dossier lié à la concertation est disponible depuis le site Internet de la commune : www.belfort.fr (rubrique Cadre de Vie - PLU) et mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h00.

Les observations et remarques pourront également être transmises :

- par courriel à l'adresse suivante : concertation@mairie-belfort.fr;
- par écrit à partir du registre mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h00;
- par courriel adressé à Monsieur le Maire de Belfort à l'adresse suivante : Mairie de Belfort, Direction de l'Urbanisme, place d'Armes - 90000 BELFORT.

Au terme de la procédure, le bilan de concertation sera présenté au Conseil Municipal et rendu public.



Objet : Bâtiment ancien démolition

Par la présente, l'autorité chargée de vous convoquer en date du 17/01/2025.

Le présent avis de la prise en compte de votre demande d'autorisation de construire, relative à l'installation de locaux de stockage pour véhicules électriques (véhicules électriques).

Les renseignements de votre demande relative aux renseignements pour l'urbanisme et les services.

Restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, l'assurance de ma haute considération.

A BELFORT, Le 25 JAN. 2025

Joëlle MORAND

Adjointe chargée de l'Urbanisme et des aménagements publics

Page 5

MAIRIE DE BELFORT

Objet : Bâtiment ancien démolition

Par la présente, l'autorité chargée de vous convoquer en date du 17/01/2025.

Le présent avis de la prise en compte de votre demande d'autorisation de construire, relative à l'installation de locaux de stockage pour véhicules électriques (véhicules électriques).

Les renseignements de votre demande relative aux renseignements pour l'urbanisme et les services.

Restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, l'assurance de ma haute considération.

A BELFORT, Le 25 JAN. 2025

Joëlle MORAND

Adjointe chargée de l'Urbanisme et des aménagements publics

Page 6

MAIRIE DE BELFORT

Objet : Bâtiment ancien démolition

Par la présente, l'autorité chargée de vous convoquer en date du 17/01/2025.

Le présent avis de la prise en compte de votre demande d'autorisation de construire, relative à l'installation de locaux de stockage pour véhicules électriques (véhicules électriques).

Les renseignements de votre demande relative aux renseignements pour l'urbanisme et les services.

Restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, l'assurance de ma haute considération.

A BELFORT, Le 25 JAN. 2025

Joëlle MORAND

Adjointe chargée de l'Urbanisme et des aménagements publics

Page 7

MAIRIE DE BELFORT

Objet : Bâtiment ancien démolition

Par la présente, l'autorité chargée de vous convoquer en date du 17/01/2025.

Le présent avis de la prise en compte de votre demande d'autorisation de construire, relative à l'installation de locaux de stockage pour véhicules électriques (véhicules électriques).

Les renseignements de votre demande relative aux renseignements pour l'urbanisme et les services.

Restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, l'assurance de ma haute considération.

A BELFORT, Le 25 JAN. 2025

Joëlle MORAND

Adjointe chargée de l'Urbanisme et des aménagements publics

Affichage à coupler avec avis de concertation